

Communauté de
Communes

« Loire Semène »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux-mille-vingt-deux,
le treize décembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 21

Excusés représentés : 9

Excusés non représentés : 1

Absents : 0

Votants : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 07 décembre 2022

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS,
Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
Mme GINET, M. GIRODET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE,
Mme PRADIER, M. RIVET, M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VALEYRE,
M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme TEYSSIER : Pouvoir donné à M. HAURY
M. HAURY : Pouvoir donné à M. GIRODET
Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à Mme BENABDESLAM
M. MARCEAU : Pouvoir donné à Mme ADJERIOU
Mme ROYON : Pouvoir donné à M. BOMPUIS

EXCUSEE :

Mme TARERAT

Madame Anne VINSON a été élue secrétaire de séance.

n° 20221213_D_156

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Travaux en
régie 2022

Monsieur le 2ème Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation propose au conseil communautaire de bien vouloir inscrire en section d'investissement, sous réserve de validation de la Trésorerie, sur le budget général les travaux en régie effectués concernant :

- L'amélioration énergétique suite à l'installation de panneaux LED pour l'accueil de loisirs Les Galarès de Saint Didier en Velay pour un montant de 1 395,00 €,
- L'aménagement paysager permettant la mise en conformité sécurité des voiries communautaires pour un montant de 10 947,90 €,
- La mise en sécurité des grilles des voiries communautaires pour un montant de 570,00 €,
- L'amélioration énergétique suite à l'installation de panneaux LED pour l'accueil de loisirs Pierre Royon de Saint Just Malmont pour un montant de 7 571,47 €
- La remise en état du chalet extérieur à la crèche Les Matrus de Saint Didier en Velay à hauteur de 3 722,90 €,
- L'installation de panneaux VTT pour un montant de 4 065,94 €,
- La remise en état des lanternes à l'accueil de loisirs Pierre Royon et la médiathèque de Saint Just Malmont pour un montant de 6 091,73 €,
- La remise en état des accotements de chaussée communautaire pour un montant de 3 946,24 €,
- Le réaménagement du RPE de Pont Salomon pour un montant de 8 650,92 €,
- Le réaménagement de l'espace lecture enfant à la médiathèque de Saint Just Malmont pour un montant de 11 431,80 €,
- La création d'un meuble DVD pour la médiathèque de Saint Just Malmont pour un montant de 1 257,50 €,
- Le Totem « Communauté de Communes Loire Semène » à l'entrée du territoire pour un montant de 4 156,00 €

Soit pour un montant total de 63 807,40 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Président :

Frédéric GIRODET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :